

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 751

7 avril 2009

### SOMMAIRE

Aramis International 1 S.à r.l. ....	36017	Independent S.à r.l. ....	36020
Ariston Thermo International S.A. ....	36031	Indian Investment Company ....	36046
Arminius KC S. à r.l. ....	36048	iStar EMTN Euro TRS S.à r.l. ....	36027
Atlantic Star S.A. ....	36028	iStar EMTN Sterling TRS S.à r.l. ....	36027
BCG Luxembourg Holding S.à r.l. ....	36042	Kellerhoff SA ....	36040
BGV Bayerische Grundvermögen III SI- CAV-FIS ....	36026	KEV Germany Nikolaistrasse S.à r.l. ....	36015
BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l. ....	36015	KEV Germany RESI S.à r.l. ....	36015
Bull Fund ....	36014	Kidney S.à r.l. ....	36027
Camako S.à r.l. ....	36032	LBREP III Europe S.à r.l., SICAR ....	36033
Campus Invest S.A. ....	36045	Lecod Investments S.A. ....	36003
Carbofer Finance S.A. ....	36039	Lupus Alpha Investment S.A. ....	36045
Compagnie Générale de Services S.A. ...	36046	Maison Bleue S.A. ....	36024
Comptabilité Générale et Eurolation S.à r.l. ....	36014	Maison fleurie Bastendorf S.à r.l. ....	36025
Defi3 Alpha Lux ....	36047	Marco Belusa S.A. ....	36002
Dexia Insurance & Pensions Services ....	36046	Metall Finanz Gesellschaft A.G. ....	36034
Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l. ....	36035	Monterey Business Center S.A. ....	36016
Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l. ....	36045	Point Out S.A. ....	36041
Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l. ....	36042	Procap Holding ....	36018
Fabilor Investment Holding S.A. ....	36031	Procter & Gamble International S.à r.l. ..	36031
Foubert Consulting International-FCI S.à r.l. ....	36013	Real Solutions S.A. ....	36022
Generis II S.à r.l. ....	36003	Taurus Euro Retail Finance S.à r.l. ....	36002
Goldrose Holding S.A. ....	36047	Taurus Euro Retail Investment S.à r.l. ...	36002
Hock Consult ....	36043	TPG Sonic S.à r.l. ....	36042
Hopargest S.A. ....	36015	Treveria Thirty-Seven S.à r.l. ....	36042
Horminvest S.A. ....	36039	Treveria Thirty-Six S.à r.l. ....	36048
Icccube S.A. ....	36021	Vespa Capital S.A. ....	36014
Immoselect Luxembourg 2 Sibelius S.A. ...	36032	Wagram Investment SA ....	36031
		Wagram Investment SA ....	36028
		Whitehall European RE 6 S.à r.l. ....	36003

**Marco Belusa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 18.397.

*Extrait des résolutions prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 janvier 2009*

- Le siège social de la Société est transféré au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.  
- Il est pris acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la Société comme suit:

\* Madame Saliha BOULHAIS, Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration, demeurant professionnellement au 412/F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

\* Monsieur Boudewyn DENYS, Administrateur, demeurant professionnellement au 72 Schoorbakkestraat, B-8600, Pervijze-Diksmuide;

\* Monsieur Philippe STANKO, Administrateur, demeurant professionnellement au 412/F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

\* Monsieur Maamar DOUAIDIA, Administrateur, demeurant professionnellement au 412/F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Fait à Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

M. DOUAIDIA / S. BOULHAIS

*Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009039234/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05669. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Taurus Euro Retail Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.173.

Il est à noter que le siège social de l'associé unique et gérant unique Taurus Euro Retail Holding S.à r.l. est dorénavant situé au 12, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

*Pour Taurus Euro Retail Finance S.à r.l.*

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009038879/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04295. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Taurus Euro Retail Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.192.300,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.577.

Il est noter que le siège social de l'associé unique et gérant unique Taurus Euro Retail Holding S.à r.l. est dorénavant situé au 12, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

*Pour Taurus Euro Retail Finance S.à r.l.*

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009038880/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04294. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Generis II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 144.126.

En date du 21 janvier 2009, la société Magnum Capital L.P., a cédé ses 6.715.000 parts sociales de la société à responsabilité limitée Generis II S.à r.l. à la société à responsabilité limitée Generis I S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 144 125, avec siège social à L-1258 Luxembourg, 22, Jean-Pierre Brasseur.

Luxembourg, le 13/03/2009.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Generis II S.à r.l.*

Mikael Gutierrez

Référence de publication: 2009038912/10057/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05646. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Lecod Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.335.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 novembre 2008*

- Les mandats d'Administrateur de Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Christian FRANCOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et de Madame Chantal GASPAS, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., société anonyme, avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Certifié sincère et conforme

LECOD INVESTMENTS S.A.

Ch. FRANCOIS / F. DUMONT

*Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009038881/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05666. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Whitehall European RE 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 128.510.

In the year two thousand and eight, on the thirty-first of December.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner Whitehall Parallel Advisors L.L.C. 2007, here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. W2007 Parallel Carnoustie S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 8129552 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

3. W2007 Parallel Selfridges S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 8129553 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

4. W2007 Parallel Coburg S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.279 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

5. W2007 Finance Sub LLC, a limited liability company formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4349880, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

6. Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3931912, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH Advisors L.L.C., here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

7. W2007 Parallel Calvino S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.712 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

8. W2007 Parallel Vernal S.à r.l., Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.261 here represented by Me Pierre LANCELIN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing parties referred to in item 1. to 6. are the current shareholders of Whitehall European RE 6 S.à r.l., having its registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 128.510 (the Company), incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on May 8, 2007, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1478 on July 17, 2007. The articles of association of the Company have been amended a last time by a deed of the undersigned notary on September 21, 2007 published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2697 on November 5, 2008.

II. That pursuant to the notarial deed dated September 21, 2007 the capital of the Company is stated to have been fixed at five hundred fifty thousand seven hundred and seventy-five euro (EUR 550,775.-) represented by twenty-three thousand five hundred and sixty-two (23,562) Class A shares, four thousand one hundred and ninety-three (4,193) Class B shares and six thousand two hundred and seventy-six (6,276) Class C shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, entirely subscribed for and fully paid up.

III. That the resolutions of the board of managers dated August 29, 2007 pursuant to which the capital of the Company was increased by the issuance of new Class A, Class B and Class C Shares contained several inaccuracies, as a result of which the capital of the Company was accurately stated, but Class A Shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each were amalgamated with new Class A, B and C shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

IV. That pursuant to the resolutions of the board of managers of the Company, as taken on August 29, 2007 the correct stating and division of the capital of the Company should have been a capital of five hundred fifty thousand seven hundred and seventy-five euro (EUR 550,775.-) divided into (i) twelve thousand and five hundred (12,500) original Class A Shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each (instead of twenty-three thousand five hundred and sixty-two (23,562) new

Class A Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each), (ii) eleven thousand sixty-two (11,062) new Class A Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, (iii) four thousand one hundred and ninety-three (4,193) Class B Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and (iv) six thousand two hundred and seventy-six (6,276) Class C Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

V. That the shareholders of the Company now intend (i) to ratify the board decisions of August 29, 2007 though not formally in line with the authorization pursuant to which the board would have been bound to only issue shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, (ii) to correct the above inaccuracies by aligning the par values of all shares in issuance to a single figure of one eurocent (EUR 0.01) each, in compliance with the law on commercial companies, by converting the original twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) converted Class A Shares (one original class A share of one euro (EUR 1.-) each giving right to one hundred (100) converted shares of one eurocent (EUR 0.01) each), and the combined new twenty-one thousand five hundred thirty-one (21,531) class A, B and C shares of twenty-five euro (EUR 25) each issued on August 29, 2007 into fifty-three million eight hundred twenty-seven thousand five hundred (53,827,500) new combined class A, B and C shares (one (1) new Class A, B or C Share giving right to two thousand five hundred (2,500) converted new Class A, B or C Shares of one eurocent (EUR 0.01) each) and (iii) to proceed with a further capital increase and an issuance of new Class D, Class E and Class F Shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1) Decision to reduce the nominal value of each share, from twenty-five euro (EUR 25.-) to one eurocent (EUR 0.01) each.

2) Decision to accept W2007 Parallel Calvino S.à r.l., and W2007 Parallel Vernal S.a r.l. as new shareholders of the Company.

3) Decision to increase the capital of the Company by an amount of seven hundred thirteen thousand seven hundred fifty euro (EUR 713,750.-) so as to raise it from its present amount of five hundred fifty thousand seven hundred and seventy-five euro (EUR 550,775.-) to one million two hundred sixty-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 1,264,525.-) by the issuance of seventy-one million three hundred seventy-five thousand (71,375,000) combined new Class D, E and F shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

4) Subscription of the new shares as follows:

- four million seven hundred thousand (4,700,000) new Class D Shares to be subscribed as follows: (i) two million seven hundred ninety-five thousand (2,795,000) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of twenty-seven thousand nine hundred fifty euro (EUR 27,950.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company, (ii) one million four hundred seven thousand five hundred (1,407,500) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of fourteen thousand and seventy-five euro (EUR 14,075.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., against the Company and (iii) four hundred ninety-seven thousand five hundred (497,500) shares by W2007 Parallel Calvino S.à r.l., for a total amount of four thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 4,975.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Calvino S.à r.l. against the Company;

- sixty-six million six hundred twenty-five thousand (66,625,000) new Class E shares to be subscribed as follows: (i) thirty-nine million six hundred two thousand and five hundred (39,602,500) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of three hundred ninety-six thousand and twenty-five euro (EUR 396,025.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company, (ii) nineteen million nine hundred forty-five thousand (19,945,000) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of one hundred ninety-nine thousand four hundred and fifty euro (EUR 199,450.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., against the Company and (iii) seven million seventy-seven thousand and five hundred (7,077,500) shares by W2007 Parallel Vernal S.a r.l., for a total amount of seventy thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 70,775.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Vernal S.a r.l. against the Company;

- fifty thousand (50,000) new Class F shares to be subscribed as follows: (i) thirty-thousand (30,000) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of three hundred euros (EUR 300.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company, (ii) fifteen thousand (15,000) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of one hundred fifty (EUR 150.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., prenamed against the Company and (iii) five thousand (5,000) shares by W2007 Parallel Coburg S.a r.l., for a total amount of fifty euros (EUR 50.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Coburg S.à r.l. against the Company.

5) Amendment of article 6 of the articles of association so as to reflect the above modification.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to ratify the board of managers decision of August 29, 2007 and to align the par value of all shares in issuance by reducing the nominal value of each share, from twenty-five euro (EUR 25.-) or, as the case may be one euro (EUR 1.-) to one eurocent (EUR 0.01) each and to replace each existing share of twenty-five euro (€ 25.-) by (i) two thousand five hundred (2,500) shares of one eurocent (€ 0.01) and (ii) one hundred (100) shares of one euro (EUR 1.-). As a result of this decision, the capital of the company is fixed at five hundred fifty thousand seven hundred and seventy-five euro (EUR 550,775.-) represented by (i) twenty-eight million nine hundred and five thousand (28,905,000) Class A Shares, (ii) ten million four hundred eighty-two thousand five hundred (10,482,500) Class B Shares and (iii) fifteen million six hundred ninety thousand (15,690,000) Class C Shares allocated to the shareholders as follows:

- to W2007 Finance Sub LLC:
- seventeen million one hundred eighty thousand five hundred (17,180,500) Class A Shares;
- six million two hundred thirty thousand (6,230,000) Class B Shares; and
- nine million three hundred twenty-five thousand (9,325,000) Class C Shares.
- to Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P.:
- eight million six hundred fifty-one thousand seven hundred (8,651,700) Class A Shares,
- three million one hundred thirty-seven thousand five hundred (3,137,500) Class B Shares, and
- four million six hundred ninety-seven thousand five hundred (4,697,500) Class C Shares.
- to W2007 Parallel Carnoustie S.à r.l.:
- two million nine hundred forty thousand (2,940,000) Class A Shares,
- to W2007 Parallel Selfridges S.à r.l.:
- one million one hundred fifteen thousand (1,115,000) Class B Shares,
- to W2007 Parallel Coburg S.à r.l.:
- one million six hundred sixty-seven thousand five hundred (1,667,500) Class C Shares.
- to Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007:
- one hundred thirty-two thousand and eight hundred (132,800) Class A shares.

*Second resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to accept W2007 Parallel Calvino S.à r.l. and W2007 Parallel Vernal S.à r.l. as new shareholders of the Company.

*Third resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to increase the capital of the Company by an amount of seven hundred thirteen thousand seven hundred fifty euro (EUR 713,750.-) so as to raise it from its present amount of five hundred fifty thousand seven hundred and seventy-five euro (EUR 550,775.-) to one million two hundred sixty-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 1,264,525.-) by the issuance of seventy-one million three hundred seventy-five thousand (71,375,000) combined new Class D, E and F shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each.

*Fourth resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to subscribe of the new shares as follows:

- four million seven hundred thousand (4,700,000) new Class D Shares to be subscribed as follows: (i) two million seven hundred ninety-five thousand (2,795,000) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of twenty-seven thousand nine hundred fifty euro (EUR 27,950.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company, (ii) one million four hundred seven thousand five hundred (1,407,500) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of fourteen thousand and seventy-five euro (EUR 14,075.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., against the Company and (iii) four hundred ninety-seven thousand five hundred (497,500) shares by W2007 Parallel Calvino S.à r.l., for a total amount of four thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 4,975.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Calvino S.à r.l. against the Company;
- sixty-six million six hundred twenty-five thousand (66,625,000) new Class E shares to be subscribed as follows: (i) thirty-nine million six hundred two thousand and five hundred (39,602,500) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of three hundred ninety-six thousand and twenty-five euro (EUR 396,025.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company,

(ii) nineteen million nine hundred forty-five thousand (19,945,000) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of one hundred ninety-nine thousand four hundred and fifty euro (EUR 199,450.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., against the Company and (iii) seven million seventy-seven thousand and five hundred (7,077,500) shares by W2007 Parallel Vernal S.à r.l., for a total amount of seventy thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 70,775.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Vernal S.à r.l. against the Company;

- fifty thousand (50,000) new Class F shares to be subscribed as follows: (i) thirty-thousand (30,000) shares by W2007 Finance Sub LLC, for a total amount of three hundred euro (EUR 300.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Finance Sub LLC against the Company, (ii) fifteen thousand (15,000) shares by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., for a total amount of one hundred fifty euro (EUR 150.-) subscribed and paid up by a contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., against the Company and (iii) five thousand (5,000) shares by W2007 Parallel Coburg S.à r.l., for a total amount of fifty euros (EUR 50.-) subscribed and paid up by contribution in kind of a receivable booked in the shareholder loan account held by W2007 Parallel Coburg S.à r.l. against the Company.

The existence of the said receivable results from an interim balance sheet as per December 24, 2008.

Such balance sheet, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities

As a result of such subscription, the shares are now allocated as follows:

Shareholder	Class A	Class B	Class C	Class D	Class E	Class F
Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 . . . . .	132,800	0	0	0	0	0
W2007 Parallel Carnoustie S.à r.l. . . . .	2,940,000	0	0	0	0	0
W2007 Parallel Selfridges S.à r.l. . . . .	0	1,115,000	0	0	0	0
W2007 Parallel Coburg S.à r.l. . . . .	0	0	1,667,500	0	0	5000
W2007 Finance Sub LLC . . . . .	17,180,500	6,230,000	9,325,000	2,795,000	39,602,500	30,000
Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware) L.P. . . . .	8,651,700	3,137,500	4,697,500	1,407,500	19,945,000	15,000
W2007 Parallel Calvino S.à r.l. . . . .	0	0	0	497,500	0	0
W2007 Parallel Vernal S.à r.l. . . . .	0	0	0	0	7,077,500	0

*Fifth resolution*

The shareholders of the Company unanimously decide to amend article 6 of the Articles of Association that now reads as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at one million two hundred sixty-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 1,264,525.-), represented by twenty-eight million nine hundred and five thousand (28,905,000) Class A shares, ten million four hundred eighty-two thousand five hundred (10,482,500) Class B shares and fifteen million six hundred nineteen thousand (15,690,000) Class C shares, four million seven hundred thousand (4,700,000) Class D shares, sixty-six million six hundred twenty-five thousand (66,625,000) Class E shares, fifty thousand (50,000) Class F shares, with a nominal value of one eurocent (0.01) each, entirely subscribed for and fully paid up.

The Company shall have an authorized capital of forty million euro (EUR 40,000,000.-) represented by four billion (4,000,000,000) shares, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, divided into:

- (1) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class A shares;
- (2) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class B shares;
- (3) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class C shares;
- (4) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class D shares;
- (5) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class E shares;
- (6) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class F shares;
- (7) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class G shares;
- (8) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class H shares;
- (9) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class I shares;
- (10) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class J shares;
- (11) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class K shares;
- (12) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class L shares;
- (13) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class M shares;

- (14) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class N shares;
- (15) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class O shares;
- (16) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class P shares;
- (17) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class Q shares;
- (18) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class R shares;
- (19) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class S shares;
- (20) TWO HUNDRED MILLION (200,000,000) Class T shares.

Each of the above listed classes of shares shall be linked to a particular investment, made by the Company as designated by the Board of Managers.

The Board of Managers is hereby authorised to issue further shares, with or without an issue premium, so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such parts within a period of five (5) years from the date of publication of the present notarial deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at EUR 7,800.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the french version**

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

#### ONT COMPARU

1. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, un "limitedpartnership" formé et existant sous les lois de l'état du Delaware, enregistré auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4247844, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son general partner WH Advisors, L.L.C. 2005, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

2. W2007 Parallel Carnoustie S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.552, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

3. W2007 Parallel Selfridges S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.553, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

4. W2007 Parallel Coburg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.279, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

5. W2007 Finance Sub LLC, une "limited liability company" formée et existant sous les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès au. Secretary of State of Delaware sous le numéro 4349880, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,



USA, ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

6. Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., un "limited partnership" formé et existant sous les lois de l'état du Delaware, enregistré auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 3931912, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son general partner WH Advisors, L.L.C. 2005, ici représenté par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

7. W2007 Parallel Calvino S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.712 ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

8. W2007 Parallel Vernal S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.261 ici représentée par Me Pierre LANCELIN, avocat, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes mentionnées aux points 1. à 6. sont les associés actuels de la société Whitehall European RE 6 S.à r.l. avec siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 128.510 (la Société), constituée suivant acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 8 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1478 du 17 juillet 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés une dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 21 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2697 du 5 novembre 2008;

II. Selon un acte notarié en date du 21 septembre 2007, le capital social de la société est déclaré avoir été fixé à cinq cent cinquante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 550.775,-) représenté par vingt-trois mille cinq cent soixante-deux (23.562) parts sociales de classe A, quatre mille cent quatre-vingt-treize (4.193) parts sociales de classe B et six mille deux cent soixante-seize (6.276) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées;

III. Les résolutions du conseil de gérance en date du 29 août 2007 selon lesquelles le capital de la Société a été augmenté par l'émission de nouvelles parts sociales de classe A, classe B et classe C contenaient plusieurs inexactitudes, en conséquence de quoi le capital de la Société a été correctement énoncé, mais des parts de classe A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune ont été amalgamées avec des nouvelles parts de classes A, B et C ayant un nominal de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

IV. Selon les résolutions du conseil de gérance de la Société, telles qu'adoptées le 29 août 2007, l'énumération et la division correcte du capital de la Société aurait dû être un capital de cinq cent cinquante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 550.775,-) divisé (i) douze mille cinq cents (12.500) parts de classe A originales ayant un nominal d'un euro (EUR 1,-) chacune (à la place de vingt-trois mille cinq cent soixante-deux (23.562) nouvelles parts de classe A ayant un nominal de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune), (ii) onze mille soixante-deux (11.062) nouvelles parts de classe A ayant un nominal de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, (iii) quatre mille cent quatre-vingt-treize (4.193) parts de classe B ayant un nominal de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et (iv) six mille deux cent soixante-seize (6.276) parts de classe C ayant un nominal de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

V. Les associés de la Société ont maintenant l'intention de (i) ratifier les décisions du conseil de gérance du 29 août 2007, bien que pas formellement en adéquation avec l'autorisation donnée au conseil de gérance d'émettre des parts sociales ayant uniquement en application de laquelle le conseil de gérance aurait été tenu d'émettre seulement des parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (ii) de corriger les inexactitudes susmentionnées en alignant la valeur nominale de toutes les parts émises en un seul chiffre d'un cent d'euro (EUR 0,01) en conformité avec la législation sur les sociétés commerciales, de corriger les inexactitudes susmentionnées en attribuant à toutes les parts sociales émises d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) en convertissant les douze mille cinq cents (12.500) parts de classe A initiales en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts de classe A converties (une part originale de classe A d'un euro (EUR 1,-) donnant droit à cent (100) parts converties d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune), et les vingt et un mille cinq cent trente et une (21.531) nouvelles parts de classes A, B et C de vingt-cinq euros chacune (EUR 25) émises le 29 août 2007 en cinquante-trois millions huit cent vingt-sept mille cinq cents (53.827.500) nouvelles parts combinées de classes A, B et C (une (1) nouvelle part de classe A, B ou C donnant droit à deux mille cinq cents (2.500) nouvelles parts converties de classes A, B ou C d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune) et (iii) de procéder à une augmentation de capital supplémentaire et à l'émission de nouvelles parts de classe D, classe E et classe F ayant une valeur nominale de d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune. Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

### Ordre du jour

1) Réduction de la valeur nominale de chaque part de vingt-cinq euros (EUR 25) à un cent d'euro (EUR 0,01) chacune.  
2) Décision d'accepter W2007 Parallel Calvino S.à r.l. et W2007 Parallel Vernai S.à r.l. en tant que nouveaux associés de la Société.

3) Augmentation de capital à concurrence sept cent treize mille sept cent cinquante euros (EUR 713.750,-) de manière à l'augmenter de son montant actuel de cinq cent cinquante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 550.775,-) à un million deux cent soixante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 1.264.525,-) par l'émission de soixante et onze millions trois cent soixante-quinze mille (71.375.000) nouvelles parts combinées de classes D, E and F ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

4) Souscription aux parts nouvelles comme suit:

- quatre millions sept cent mille (4.700.000) nouvelles parts de classe D à souscrire comme suit: (i) deux millions sept cent quatre-vingt quinze mille (2.795.000) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de vingt-sept mille neuf cent cinquante euros (EUR 27.950,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenu par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) un million quatre cent sept mille cinq cents (1.407.500) parts par Whitehall Street International Employée Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 14.075,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employée Fund 2005 (Delaware), L.P., contre la Société et (iii) quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (497.500) parts par W2007 Parallel Calvino S.à r.l., pour un montant total de quatre mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 4.975,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Calvino S.à r.l. contre la Société;

- soixante-six millions six cent vingt-cinq mille (66.625.000) nouvelles parts de classe E à souscrire comme suit: (i) trente-neuf millions six cent deux mille cinq cents (39.602.500) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trois cent quatre-vingt seize mille vingt-cinq euros (EUR 396.025,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) dix-neuf millions neuf cent quarante-cinq mille (19.945.000) parts par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 199.450,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., contre la Société et (iii) sept millions soixante-dix-sept mille cinq cents (7.077.500) parts par W2007 Parallel Vernal S.à r.l., pour un montant total de soixante-dix mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 70.775,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Vernal S.à r.l. contre la Société;

- cinquante mille (50.000) nouvelles parts à souscrire comme suit: (i) trente mille (30.000) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trois cents euros (EUR 300,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) quinze mille (15.000) parts par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de cent cinquante euros (EUR 150,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P. contre la Société et (iii) cinq mille (5.000) parts par W2007 Parallel Coburg S.à r.l., pour un montant total de cinquante euros (EUR 50,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Coburg S.à r.l. contre la Société.

5) Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

#### Première résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de ratifier les décisions du conseil de gérance du 29 août 2007 et d'aligner la valeur nominale de toutes les parts émises en réduisant la valeur nominale de chaque part de vingt-cinq euros (EUR 25) ou d'un euro (EUR 1,-) le cas échéant, à un cent d'euro (EUR 0,01) chacune et de remplacer chaque part existante de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par (i) deux mille cinq cents (2.500) parts d'un cent d'euro (EUR 0,01) et (ii) cent (100) parts d'un euro (EUR 1). Suite à cette décision, le capital de la Société est fixé à cinq cent cinquante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 550.775,-) représenté par (i) vingt-huit millions neuf cent cinq mille (28.905.000) parts de classe A, (ii) dix millions quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (10.482.500) parts de classe B et (iii) quinze millions six cent quatre-vingt-dix mille (15.690.000) parts de classe C allouées aux associés de la manière suivant:

- W2007 Finance Sub LLC:

- dix- sept millions cent quatre-vingt mille cinq cents (17.180.500) parts de classe A;

- six millions deux cent trente mille (6.230.000) parts de classe B; et

- neuf millions trois cent vingt-cinq mille (9.325.000) parts de classe C.

- Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P.:

- huit millions six cent cinquante et un mille sept cents (8.651.700) parts de classe A,
- trois millions cent trente-sept mille cinq cents (3.137.500) parts de classe B,
- et
- quatre millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (4.697.500) parts de classe C.
- W2007 Parallel Carnoustie S.à r.l.:
- deux millions neuf cent quarante mille (2.940.000) parts de classe A,
- W2007 Parallel Selfridges S.à r.l.:
- un million cent quinze mille (1.115.000) parts de classe B,
- W2007 Parallel Coburg S.à r.l.:
- un million six cent soixante-sept mille cinq cents (1.667.500) parts de classe
- Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007:
- cent trente-deux mille huit cents (132.800) parts de classe A.

*Deuxième résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'accepter W2007 Parallel Calvino S.à r.l. et W2007 Parallel Vernai S.à r.l. en tant que nouveaux associés de la Société.

*Troisième résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'augmenter le capital à concurrence de sept cent treize mille sept cent cinquante euros (EUR 713.750,-) de manière à l'augmenter de son montant actuel de cinq cent cinquante mille sept cent soixante- quinze euros (EUR 550.775,-) à un million deux cent soixante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 1.264.525,-) par l'émission de soixante et onze millions trois cent soixante-quinze mille (71.375.000) nouvelles parts combinées de classes D, E and F ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune.

*Quatrième résolution*

Les associés décident d'accepter la souscription aux parts nouvelles comme suit:

- quatre millions sept cent mille (4.700.000) nouvelles parts de classe D ont été souscrites comme suit: (i) deux millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (2.795.000) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de vingt-sept mille neuf cent cinquante euros (EUR 27.950,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) un million quatre cent sept mille cinq cents (1.407.500) parts par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 14.075,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., contre la Société et (iii) quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (497.500) parts par W2007 Parallel Calvino S.à r.l., pour un montant total de quatre mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 4.975,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Calvino S.à r.l. contre la Société;

- soixante-six millions six cent vingt-cinq mille (66.625.000) nouvelles parts de classe E ont été souscrites comme suit: (i) trente-neuf millions six cent deux mille cinq cents (39.602.500) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trois cent quatre-vingt-seize mille vingt-cinq euros (EUR 396.025,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) dix-neuf millions neuf cent quarante-cinq mille (19.945.000) parts par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 199.450,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., contre la Société et (iii) sept millions soixante-dix-sept mille cinq cents (7.077.500) parts par W2007 Parallel Vernal S.à r.l., pour un montant total de soixante- dix mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 70.775,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Vernal S.à r.l. contre la Société;

- cinquante mille (50.000) nouvelles parts de classe F ont été souscrites comme suit: (i) trente mille (30.000) parts par W2007 Finance Sub LLC, pour un montant total de trois cents euros (EUR 300,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Finance Sub LLC contre la Société, (ii) quinze mille (15.000) parts par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P., pour un montant total de cent cinquante euros (EUR 150,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware), L.P. contre la Société et (iii) cinq mille (5.000) parts par W2007 Parallel Coburg S.à r.l., pour un montant total de cinquante euros (EUR 50,-) souscrites et libérées par un apport en nature d'une dette entrée dans le compte courant d'associé détenue par W2007 Parallel Coburg S.à r.l. contre la Société;

L'existence desdites créances résulte d'un bilan intérimaire de la société au 24 décembre 2008.

Ce bilan, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Suite à ces souscriptions, les parts sont désormais détenues comme suit:

Shareholder	classe A	classe B	classe C	classe D	classe E	classe F
Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 . . . . .	132.800	0	0	0	0	0
W2007 Parallel Carnoustie S.à.r.l. . . . .	2.940.000	0	0	0	0	0
W2007 Parallel Selfridges S.à.r.l. . . . .	0	1.115.000	0	0	0	0
W2007 Parallel Coburg S.à.r.l. . . . .	0	0	1.667.500	0	0	5000
W2007 Finance Sub LLC . . . . .	17.180.500	6.230.000	9.325.000	2.795.000	39.602.500	30.000
Whitehall Street International Employee Fund 2005 (Delaware) L.P. . . . .	8.651.700	3.137.500	4.697.500	1.407.500	19.945.000	15.000
W2007 Parallel Calvino S.à.r.l. . . . .	0	0	0	497.500	0	0
W2007 Parallel Vernal S.à.r.l. . . . .	0	0	0	0	7.077.500	0

#### Cinquième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital est fixé à un million deux cent soixante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 1.264.525) représenté par vingt-huit millions neuf cent cinq mille (28.905.000) parts sociales de Classe A, dix millions quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (10.482.500) parts sociales de Classe B et quinze millions six cent quatre-vingt-dix mille (15.690.000) parts sociales de Classe C, quatre millions sept cent mille (4.700.000) parts sociales de Classe D, soixante-six millions six cent vingt-cinq mille (66.625.000) parts sociales de Classe E, cinquante mille (50.000) parts sociales de Classe F, ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

La Société aura un capital social autorisé de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000) représenté par quatre milliards (4.000.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune, divisé en:

- (1) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe A;
- (2) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe B;
- (3) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe C;
- (4) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe D;
- (5) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe E;
- (6) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe F;
- (7) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe G;
- (8) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe H;
- (9) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe I;
- (10) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe J;
- (11) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe K;
- (12) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe L;
- (13) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe M;
- (14) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe N;
- (15) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe O;
- (16) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe P;
- (17) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe Q;
- (18) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe R;
- (19) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe S;
- (20) DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) parts sociales de classe T.

Chacune des classes de parts sociales énumérées ci-avant sera liée à un investissement déterminé, fait par la Société tel que désigné par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance est par les présentes autorisé à émettre de nouvelles parts sociales avec ou sans prime d'émission, afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital social autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, de temps à autre, à sa discrétion et à accepter les souscriptions de telles parts sociales pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte notarié.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi."

#### Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à EUR 7.800,-.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lancelin, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2009. Relation: LAC/2009/154. Reçu à 0,5%: trois mille cinq cent soixante-huit euros soixante-quinze cents (3.568,75 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009038923/212/544.

(090044208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

#### **Foubert Consulting International-FCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.503.

L'an deux mil neuf, le douze mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "FOUBERT CONSULTING INTERNATIONAL - FCI, S.à r.l.", ayant son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 11 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 132 du 10 février 2003.

L'assemblée se compose de ses deux associés, à savoir:

- 1.- Monsieur Francis FOUBERT, indépendant, demeurant à L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon,
- 2.- Madame Marie-Bernard BIGNON, épouse FOUBERT, indépendant, demeurant à L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

Ceci exposé, les comparants prémentionnés ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines à L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon de sorte que le premier alinéa de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Strassen."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. FOUBERT, M.-B. BIGNON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mars 2009. Relation: LAC/2009/10102. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009038899/242/32.

(090043884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Vespa Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.504.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 19 décembre 2008*

Il ressort des résolutions prises par le Conseil d'administration de la Société en date du 19 décembre 2008 que:

- Monsieur Denis LEROY, né à Douarnenez (France) le 14 septembre 1963, demeurant à 28 avenue Foch, F-92250 La Garenne Colombes est nommé Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction jusqu'à l'assemblée statutaire de 2014.

POUR LA SOCIETE

Certifié sincère et conforme

SGG S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009038882/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05667. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Comptabilité Générale et Eurolation S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.910.

—  
*Extrait des décisions intervenues lors de la réunion des associés tenue le mardi 13 juillet 2004*

*Résolution*

Les Associés acceptent la décision de Monsieur Ivo Claeys de se retirer de son mandat d'Associé.

Les Associés conviennent de revenir à la situation "ante" et récupèrent les parts sociales dans la proportion de:

Monsieur Van Cauter Willem: 113 parts sociales

Monsieur Fouad Ghozali: 112 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 février 2009.

COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION SARL

Signature

Référence de publication: 2009038888/553/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Bull Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 91.846.

—  
EXTRAIT

A compter du 6 Mars 2009, CASA4FUNDS Luxembourg European Asset Management S.A. n'est plus agent domiciliataire de ce Fonds.

**BULL FUND**

Casa4Funds Luxembourg European Asset Management S.A.

Céline Guttor

Head of Legal

Référence de publication: 2009038944/4287/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**KEV Germany Nikolaistrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.842.

Le Bilan au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/03/2009.

Jorge Perez Lozano / Polyxeni Kotoula.

Référence de publication: 2009038890/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05882. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**KEV Germany RESI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.843.

Le Bilan au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/03/2009.

Jorge Perez Lozano / Polyxeni Kotoula.

Référence de publication: 2009038892/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05878. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Hopargest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 100.925.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009038948/4333/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04925. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.234.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 11 février 2009*

1. M. Cornelius BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. M. Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 09/03/2009.

Pour extrait sincère et conforme  
BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.  
Signatures

Référence de publication: 2009038893/9304/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05637. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Monterey Business Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 58.166.

L'an deux mil neuf, le onze mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MONTEREY BUSINESS CENTER S.A.", ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 24 janvier 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 278 du 5 juin 1997, dont les statuts ont été modifiés suivant assemblée générale tenue sous seing privé en date du 10 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1574 du 2 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Naveaux, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Ariette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Modification de l'objet social et modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de sorte que le premier alinéa de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

"La société pourra prester tous services dans le cadre du conseil économique."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. NAVEAUX, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mars 2009. Relation: LAC/2009/10097. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 18 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009038901/242/48.

(090043863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Aramis International 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 137.846.

In the year two thousand and eight, the thirtieth of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Aramis International 1 S.à r.l., a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 137.846, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger of March 31, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1149, page 55120 on May 9, 2008.

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, residing at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Regis Galiotto, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 26,963,000 (twenty six million nine hundred sixty three thousand) shares representing the whole capital of the Company, 25,483,550 (twenty-five millions four hundred eighty-three thousand five hundred fifty) shares are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III.- The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1.- Change of the Company's financial year closing date, from December 31<sup>st</sup> to March 31<sup>st</sup>.

2.- Subsequent amendment of Article 17 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide as follows:

*First resolution*

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from December 31<sup>st</sup> to March 31<sup>st</sup>.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend Article 17 of the Articles of Association, to read as follows:

" **Art. 17.** The accounting year of the company shall begin on April 1<sup>st</sup> of each year and shall terminate on March 31<sup>st</sup> of the following year."

*Transitory disposition*

The financial year that began on March 31<sup>st</sup>, 2008 will end on March 31<sup>st</sup>, 2009.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la version en langue française:**

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Aramis International S.à r.l.", ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, enregistrée au Registre du Commerce et des

Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 137.846, constituée suivant un acte du 31 mars 2008, publié le 9 mai 2008 au mémorial C numéro 1149, page 55120.

La séance est ouverte sous la présidence de Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle au 15 côte d'Eisch, L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au 15 côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que sur les 26.963.000 (vingt-six millions neuf cent soixante-trois mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, 25.483.550 (vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cent cinquante) parts sociales sont représentées et que tous les associés représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour:

*Ordre du jour*

1.- Changement de la date de clôture de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 31 mars.

2.- Modification subséquente de l'Article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 31 mars.

*Seconde résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'Article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> avril de l'année et se termine le 31 mars de l'année suivante".

*Disposition transitoire*

L'exercice social commencé le 31 mars 2008 se terminera le 31 mars 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureaux, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 janvier 2009. Relation: LAC/2009/111. Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009038906/211/88.

(090044393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Procap Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 4, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 50.225.

L'an deux mille neuf, le neuf février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "PROCAP HOLDING", société anonyme, établie et ayant son siège social au 4, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, ci-après dénommée la "Société", inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 50225, constituée suivant acte notarié du 2 février 1995, publié au Mémorial C numéro 251 du 10 juin 1995. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs

reprises et pour la dernière fois, suivant acte notarié en date du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 236 du 2 février 2006.

La séance est déclarée ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur Romain THILLENS, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Aurore SIOEN, employée privée, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christel DETREMBLEUR, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire d'acter:

I) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Changement, avec effet rétroactif au 31 décembre 2008, de l'exercice social qui commencera dorénavant le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

- Modification afférente de l'article 13 des statuts de la société.

- Mise en conformité des statuts avec la loi du 25 août 2006.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexée au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III) Que le quorum requis par la loi est d'au moins cinquante pour cent du capital émis de la Société pour les points à l'ordre du jour et que les résolutions doivent être prises par le vote affirmatif d'au moins deux tiers des votes exprimés à l'assemblée.

IV) Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocations, contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 117 du 20 janvier 2009 et numéro 205 du 30 janvier 2009;

- au Journal Lëtzebuerger du 20 janvier 2009 et du 30 janvier 2009.

V) Qu'il appert de la liste de présence que sur les quarante et un mille cent cinquante-cinq (41.155) actions représentant l'intégralité du capital social émis de la Société, trente-cinq mille six cent soixante-quatre (35.664) actions sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

VI) Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée, et peut valablement délibérer sur le point porté à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'année sociale de la Société avec effet rétroactif au 31 décembre 2008 afin qu'à l'avenir l'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

L'assemblée générale des actionnaires constate en même temps, que l'année sociale en cours qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2008 a terminé le 31 décembre 2008.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 13 des statuts comme suit:

**Art. 13.** "L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année."

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de mettre les statuts en conformité avec la loi du 25 août 2006.

En conséquence, l'article 4 et le dernier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

**Art. 4.** "La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Les administrateurs sont rééligibles. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil

d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire."

**Art. 6. (dernier alinéa).** "La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. THILLENS, A. SIOEN, C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 février 2009. Relation: EAC/2009/1634. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009039708/239/80.

(090045453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

### Independent S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Independent Café.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 145.296.

### STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Marc HENGEN, indépendant, né à Luxembourg, le 17 novembre 1958, demeurant à L -5762 Hassel, 26, rue des Champs.

2) Monsieur Roby REUTER, employé privé, né à Luxembourg, le 30 avril 1961, demeurant à L-6962 Senningen, 4, rue de la montagne. Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de "INDEPENDENT S.à.r.l.", faisant le commerce sous l'enseigne commerciale "INDEPENDENT CAFÉ".

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi sur le territoire de la Commune de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques et d'un restaurant, ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières et civiles se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents (€ 12.500,-) euros, divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (€ 125,-) euros chacune.

#### Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

- Monsieur Marc HENGEN; préqualifié, .....	50 parts
- Monsieur Roby REUTER, préqualifié, .....	50 parts
Total: cent parts sociales .....	100 parts

La somme de douze mille cinq cents (€ 12.500,-) euros, se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société. La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

**Art. 8.** Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

**Art. 9.** La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant.

**Art. 10.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille soixante-cinq euros (€ 1.065,-).

*Réunion des associés*

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Sont nommés gérants:
  - a) gérant administratif, Monsieur Marc HENGEN, préqualifié.
  - b) gérant technique, Monsieur Roby REUTER, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.
3. Le siège social de la société est fixé à L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: HENGEN, REUTER, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 9 mars 2009. Relation: EAC/2009/2559. Reçu: soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur ff. (signé): BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 12 mars 2009.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2009038903/207/64.

(090044080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Icecube S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8813 Bigonville, 14, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 138.109.

L'an deux mille neuf, le onze mars.

Pardevant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ICECUBE S.A., (matr. 2008 2210 335), ayant son siège social à L-9964 Huldange, 3, op der Schmett,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 avril 2008, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 1234 du 21 mai 2008, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 138 109.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée "ne varietur", restera annexée aux présentes.

L'assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Yves BACK, licencié en communication, demeurant à B-4970 Stavelot, Rivage 1, né à Malmédy le 10 décembre 1969,

qui désigne comme secrétaire, Madame Monique REBIEN, employée privée, demeurant à Ettelbruck.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Laurence GABRIEL, kinésithérapeute, demeurant à B-4970 Stavelot.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

*Unique résolution*

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

Transfert du siège de la société de L-9964 Huldange, 3, op der Schmett à L-8813 Bigonville, 14, rue du Village, et modification subséquente de l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

" **Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi à Bigonville. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil d'administration."

Cette résolution est admise à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 9.45 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 600,- €.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. BACK, M. REBIEN, L. GABRIEL, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 11 mars 2009. DIE/2009/2480. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur ff. (signé): C. Ries.*

POUR COPIE CONFORME

Ettelbruck, le 18 mars 2009.

Pierre PROBST

*Le notaire*

Référence de publication: 2009038953/4917/44.

(090043923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Real Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 28.172.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre, à 17.30 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "REAL SOLUTIONS SA", anciennement constituée sous la dénomination de "PROGET Luxembourg SA", ayant son siège social à L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B numéro 28.172,

constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 mai 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 218 du 12 août 1988,

modifié suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 15 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 696 du 27 septembre 2000,

modifié suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire susnommé, en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1155 du 13 décembre 2001,

modifié suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire à susnommé, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1396 du 26 septembre 2002,

modifié suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1907 du 11 octobre 2006.

L'assemblée est présidée par Maître Hervé MICHEL, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle est établie à L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich,

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste une fois signée par les comparants et le notaire instrumentaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les 2.171 actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés conformément aux prescriptions légales.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de modifier l'année sociale pour la faire courir du 1<sup>er</sup> avril de chaque année au 31 mars de l'année suivante.
2. Modification subséquente de l'article 24 premier et deuxième alinéa des statuts en vue de leur donner la teneur suivante:

" **Art. 24. Alinéa 1<sup>er</sup>** . L'année sociale de la société débute le 1<sup>er</sup> avril de chaque année et se termine le 31 mars de l'année suivante".

" **Art. 24. Alinéa 2.** Chaque année le 31 mars, les livres, registres et comptes de la société sont arrêtés et il est dressé un inventaire contenant l'indication de toutes les valeurs actives et de tout le passif de la société, avec une annexe contenant, en résumé, tous les engagements ainsi que les dettes des administrateurs et commissaires envers la société".

3. Exercice social actuel.

4. Décision de modifier la date anniversaire de l'assemblée générale annuelle au dernier jeudi du mois de mai à compter de l'année 2009.

5. Modification subséquente de l'article 18 premier alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 18. Alinéa 1<sup>er</sup>** . L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de mai et ce pour la première fois en 2009".

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident à l'unanimité ce qui suit:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale pour la faire débiter le 1<sup>er</sup> avril de chaque année et se terminer le 31 mars de l'année suivante.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 24 premier et deuxième alinéa des statuts sont modifiés comme suit:

" **Art. 24. Alinéa 1<sup>er</sup>** . L'année sociale de la société débute le 1<sup>er</sup> avril de chaque année et se termine le 31 mars de l'année suivante".

" **Art. 24. Alinéa 2.** Chaque année le 31 mars, les livres, registres et comptes de la société sont arrêtés et il est dressé un inventaire contenant l'indication de toutes les valeurs actives et de tout le passif de la société, avec une annexe contenant, en résumé, tous les engagements ainsi que les dettes des administrateurs et commissaires envers la société".

*Troisième résolution*

L'exercice social ayant commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2008 se terminera le 31 mars 2009.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier la date anniversaire de l'assemblée générale annuelle au dernier jeudi du mois de mai à compter de l'année 2009.

*Cinquième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 18 premier alinéa des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 18. Alinéa 1<sup>er</sup>** . L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de mai et ce pour la première fois en 2009".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. MICHEL, H. JANSSEN, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 janvier 2009. Relation: LAC/2009/75. Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009038907/211/79.

(090044299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Maison Bleue S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrasse.

R.C.S. Luxembourg B 71.332.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MAISON BLEUE S.A.", ayant son siège social à L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen, R.C.S. Luxembourg section B numéro 71.332, constituée suivant acte reçu le 19 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 833 du 9 novembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raymond KALPERS, administrateur de société, demeurant à Soumagne, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge WARNIER, employé, demeurant à Blegny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social de la société de L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen, au L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrasse.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

3.- Démission de Monsieur Raymond KALPERS et de la société Delux Einrichtngen KG de leur poste d'administrateur-délégué.

4.- Démission de Monsieur Serge Warnier de son poste d'administrateur-délégué. Maintien de Monsieur Serge Warnier à son poste d'administrateur.

5.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen, au L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrasse et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. al. 1<sup>er</sup>**. Le siège social de la société est établi à Marnach."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Raymond KALPERS et de la société Delux Einrichtngen KG de leur poste d'administrateur-délégué de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Serge Warnier de son poste d'administrateur-délégué, mais de le maintenir à son poste d'administrateur de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. KALPERS, R. UHL, S. WARNIER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 février 2009. Relation: LAC/2009/6774. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 2 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009038914/211/55.

(090044243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Maison fleurie Bastendorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9350 Bastendorf, 7, Blesgaass.

R.C.S. Luxembourg B 145.285.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausend neun, den zehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz zu Ettelbrück.

Ist erschienen:

Dame Deana SULZBERGER, Floristin, wohnhaft in L-93 50 Bastendorf, 7, Blesgaass, geboren zu Heilbronn (BRD) am 29. Juni 1958 (matr: 1958 06 29 507) ,

welche Erschienene den instrumentierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Zwischen der vorgenannten Partei, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "Maison fleurie Bastendorf S.à r.l.".

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bastendorf. Er kann durch einfache Entscheidung der Geschäftsführung in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Handel mit Artikel der Landwirtschaft, der Blumenzucht und des Weinbaus, des Garten- Freizeit- und Landschaftsbaus sowie Kunst- und Antiquitätenartikel.

Die Gesellschaft kann weiter sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und kann auch sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLFTAUSEND FÜNFHUNDERT EURO (12.500, 00 €) , aufgeteilt in einhundert Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (125, 00 €) , welche alle von Dame Deana SULZBERGER, vorbenannt, übernommen werden.

Die Gesellschafterin erklärt und der Notar stellt fest, dass das Kapital der Gesellschaft zur freien Verfügung steht wie dies von dem instrumentierenden Notar ausdrücklich festgestellt wurde.

**Art. 7.** Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

**Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt, und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sei.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

**Art. 10.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Das erste Gesellschaftsjahr beginnt jedoch erst am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn und Verlustrechnung aufgestellt.

Das Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten und der gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

**Art. 13.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungen.

#### Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von NEUNHUNDERT EURO (900,00 €).

#### Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann hat die Gesellschafterin eine außerordentliche Generalversammlung einberufen und hat laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- Die Adresse der Gesellschaft befindet sich in L-9350 Bastendorf, 7, Bleeesgaass;
- Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird bestimmt Dame Deana SULZBERGER, vorbenannt;
- Der Geschäftsführer kann mit seiner alleinigen Unterschrift die Gesellschaft verpflichten.

Das soeben erteilte Mandat bleibt gültig bis zum gegenteiligen Beschluss der Generalversammlung.

Da nichts Weiteres auf der Tagesordnung stand wurde die Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. SULZBERGER, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 11 mars 2009. DIE/2009/2477. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-.

Le Receveur ff. (signé): C. Ries.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT.

Ettelbrück, den 18. März 2009.

Pierre PROBST

Der Notar

Référence de publication: 2009038960/4917/82.

(090043927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

### **BGV Bayerische Grundvermögen III SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.982.

#### *Extrait du procès-verbal des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 26 janvier 2009*

1. M. Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de M. Cornelius BECHTEL, administrateur B et président du conseil d'administration démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires,

2. M. Pietro LONGO, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 09/03/2009.  
pour extrait sincère et conforme  
BGV Bayerische Grundvermögen III SICAV-FIS  
Signatures

Référence de publication: 2009038919/9143/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05638. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**iStar EMTN Sterling TRS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 9.980,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 130.568.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009038922/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06067. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Kidney S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.247.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.230.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 décembre 2008, acte n°747 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009038973/208/17.

(090043921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**iStar EMTN Euro TRS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 130.471.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009038925/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06062. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Wagram Investment SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.853.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 11 novembre 2008*

- Le siège social de la Société est transféré au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.
- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à L-1882 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour WAGRAM INVESTMENT S.A.

Services Généraux de Gestion S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009039177/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05674. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Atlantic Star S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 127.702.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of March.

Before us the undersigned notary Jean SECKLER, residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company ATLANTIC STAR S.A., with registered office at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg number B 127.702, incorporated by deed of the undersigned notary on the 6th of April 2007, published in the Memorial C number 1313 of the 29th of June 2007, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the undersigned notary on the 4th of February 2009, not yet published in the Memorial C.

The meeting is presided by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

*Agenda:*

- 1.- Change of the present system of signature.
- 2.- Amendment thereto of the last paragraph of article 7 of the articles of association.
- 3.- Increase of the number of directors from three to four and nomination of Mr Gilbert MULLER as new director of the company.
- 4.- Reorganization of the powers of signature.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote:

*First resolution*

The meeting decides to change the present system of signature of the directors of the company, which will henceforth be bound by the joint signature of one director of category A and one director of category B."

#### *Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the last paragraph of article seven of the articles of association to give it the following wording:

" **Art. 7. (Last paragraph).** The company will be bound by the joint signature of one director of category A and one director of category B."

#### *Third resolution*

The meeting decides to increase the number of directors of the company from three to four and to appoint as new director of the company:

- Mr Gilbert MULLER, private employee, born in Luxembourg, on the 6th of February 1940, residing professionally at L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter,

and to confirm Messrs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOULOT and Alexandre TASKIRAN as directors of the company.

The mandate of the new director will expire with the mandate of the other directors in functions on the 6th of April 2013.

#### *Fourth resolution*

The meeting decides to reorganize the powers of signature of the directors as follows.

##### *Directors of category A:*

- Messrs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOULOT and Alexandre TASKIRAN;

##### *Director of category B:*

- Mr Gilbert MULLER.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about one thousand and fifty euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they all signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le onze mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATLANTIC STAR S.A., avec siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B 127.702, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 avril 2007, publié au Mémorial C numéro 1313 du 29 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 février 2009, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modification du régime actuel de signature.
- 2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 3.- Augmentation du nombre des administrateurs à quatre et nomination de Monsieur Gilbert MULLER comme nouvel administrateur de la société.
- 4.- Réorganisation des pouvoirs de signature.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7. (dernier alinéa).** La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B."

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de trois à quatre et de nommer comme nouvel administrateur de la société:

- Monsieur Gilbert MULLER, employé privé, né à Luxembourg, le 6 février 1940, demeurant professionnellement à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter,

et de confirmer Messieurs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOLLOT et Alexandre TASKIRAN comme administrateurs de la société.

Le mandat du nouvel administrateur finira avec le mandat des autres administrateurs en fonctions le 6 avril 2013.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature des administrateurs comme suit:

*Administrateurs de catégorie A:*

- Messieurs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOULOT et Alexandre TASKIRAN;

*Administrateur de catégorie B:*

- Monsieur Gilbert MULLER.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - TASKIRAN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mars 2009. Relation GRE/2009/1037. Reçu soixante quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009038943/231/130.

(090044279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Fabilor Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 54.333.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009038951/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05753. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090044180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Procter & Gamble International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 92.036.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009038952/239/11.

---

(090044083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Ariston Thermo International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 49.845.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 février 2007, acte n°86 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009038959/208/16.

---

(090043991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Wagram Investment SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 80.853.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WAGRAM INVESTMENT S.A.

Signature / FINDI S.à r.l.

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

- / N. THIRION

- / Représentant Permanent et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009038962/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05677. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090044077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Camako S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CAD 20.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009038963/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05671. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Immoselect Luxembourg 2 Sibelius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.186.

Im Jahre zweitausendneun, am siebenundzwanzigsten Februar,  
erschien vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Lu-  
xemburg,

ist erschienen:

"AXA Investment Managers Deutschland GmbH", eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung des deutschen Rechts mit Sitz in D-50823 Köln, Innere Kanalstr. 95, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Köln unter der Nummer HRB 6842 und von der Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht als Kapitalanlagegesellschaft i.S.d. Gesetzes über Kapitalanlagegesellschaften zugelassen, in ihrem eigenen Namen, aber auf Rechnung des Immobilien-Sondervermögen AXA Immoselect handelnd (der "Aktionär"),

hier ordnungsgemäß vertreten durch Herrn Michael JONAS, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht, ausgestellt in Köln am 25. Februar 2009.

Die oben genannte Vollmacht, unterzeichnet von dem Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Aktionär, vertreten wie oben erwähnt, hat den Notar aufgefordert, Folgendes festzuhalten:

Der Aktionär ist der alleinige Aktionär der unter dem Namen "Immoselect Luxembourg 2 Sibelius S.A." und unter Nummer B-120.186 in das Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister eingetragenen Aktiengesellschaft, gegründet durch notarielle Urkunde des amtierenden Notars vom 11. Oktober 2006, die im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, unter Nummer 2184 vom 22. November 2006 veröffentlicht worden ist, mit Gesellschaftssitz in 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, (die "Gesellschaft"). Die Satzung der Gesellschaft ist zuletzt abgeändert worden gemäß notarieller Urkunde des amtierenden Notars vom 10. November 2008, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2994 vom 19. Dezember 2008.

Der Aktionär erklärt, ausführlich über die Beschlüsse, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind, informiert zu sein:

*Tagesordnung:*

1 Erhöhung des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft in Höhe eines Betrages von zwei Millionen zweihundertneundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.299.500,-) um das bestehende Gesellschaftskapital von siebenhunderttausend Euro (EUR 700.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, auf zwei Millionen neunhundertneundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.999.500,-), eingeteilt in viertausend zweihundert fünfundsachtzig (4.285) Aktien ohne Nennwert, zu erhöhen.

2 Ausgabe von dreitausend zweihundert fünfundsachtzig (3.285) neuen Aktien ohne Nennwert.

3 Annahme der Zeichnung dieser neuen Aktien durch den alleinigen Aktionär, vorgenannt, und Annahme der vollständigen Einzahlung dieser neuen Aktien durch eine Bareinlage.

4 Abänderung von Artikel 5, Absatz 1, der Satzung der Gesellschaft, um sie den Beschlüssen anzupassen, die gemäß den Punkten 1 bis 3 der obigen Tagesordnung zu fassen sind.

5 Verschiedenes.

Der alleinige Aktionär forderte daraufhin den amtierenden Notar dazu auf, Folgendes festzuhalten:



*Erster Beschluss*

Der alleinige Aktionär beschließt das Gesellschaftskapital der Gesellschaft um einen Betrag von zwei Millionen zweihundertneunundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.299.500,-) zu erhöhen, um das bestehende Gesellschaftskapital von siebenhunderttausend Euro (EUR 700.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, auf zwei Millionen neunhundertneunundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.999.500,-), eingeteilt in viertausend zweihundert fünfundsachtzig (4.285) Aktien ohne Nennwert, aufzustocken.

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Aktionär beschließt die Ausgabe von dreitausend zweihundert fünfundsachtzig (3.285) neuen Aktien ohne Nennwert.

*Zeichnung und Einzahlung*

Daraufhin ist erschienen Herr Michael JONAS, vorgeannt, handelnd in seiner Eigenschaft als ordnungsgemäß ermächtigter Bevollmächtigter des alleinigen Aktionärs, vorgeannt, kraft der oben erwähnten Vollmacht (der "Zeichner").

Der Zeichner erklärt die Annahme der Zeichnung dieser dreitausend zweihundert fünfundsachtzig (3.285) neuen Aktien ohne Nennwert und die Einzahlung dieser neuen Aktien mittels einer Bareinlage von zwei Millionen dreihunderttausend Euro (EUR 2.300.000,-), wovon zwei Millionen zweihundertneunundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.299.500,-) dem Gesellschaftskapital und fünfhundert Euro (EUR 500,-) dem Agio zugewiesen werden.

Der Nachweis dieser Einzahlung durch den alleinigen Aktionär zugunsten der Gesellschaft ist dem amtierenden Notar erbracht worden.

Daraufhin beschließt der alleinige Aktionär die obengenannte Zeichnung sowie die Einzahlung anzunehmen und die dreitausend zweihundert fünfundsachtzig (3.285) neuen Aktien dem Zeichner zuzuteilen.

*Dritter Beschluss*

Der alleinige Aktionär beschließt infolge der obigen Beschlüsse, Artikel 5, Absatz 1, der Satzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 5. Kapital der Gesellschaft.** Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf zwei Millionen neunhundertneunundneunzigtausend fünfhundert Euro (EUR 2.999.500,-) und ist in viertausend zweihundert fünfundsachtzig (4.285) Aktien ohne Nennwert eingeteilt."

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf viertausend Euro geschätzt.

Aufgenommen wurde die Urkunde zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde durch den Notar gegenüber dem ihm nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Vertreter des alleinigen Aktionärs, hat derselbe diese Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. JONAS, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 03. März 2009. Relation: EAC/2009/2390. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.- EUR).

*Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 23. März 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009039712/239/80.

(090045580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.959.

—  
EXTRAIT

Il ressort du Conseil de Gérance tenu en date du 12 mars 2009 que

- 1 329 nouvelles parts sociales de la Société ont été émises comme suit: 353 parts sociales ordinaires de catégorie E, 21 parts sociales ordinaires de catégorie O, 62 parts sociales ordinaires de catégorie P, 8 parts sociales ordinaires de catégorie Q, 885 parts sociales ordinaires de catégorie AA et sont détenues depuis cette date par LBREP III Europe Holdings, L.P, un "Limited Partnership", ayant son siège social au 1800-1, c/o Aird & Berlis LL, Bay street, ON M5J 2T9 Toronto, Ontario (Canada), enregistré sous le numéro 180360430 du Registre des Sociétés de l'Ontario au Canada;

- 87 parts sociales ordinaires de catégorie H ont été rachetées par la Société puis annulées.

Dès lors, depuis le 12 mars 2009, les 121 232 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

36034

Associés	Adresse	Numéro d'enregistrement	Nombre de parts
REPE LBREP III LLC	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA	4324484	25 class J
Dame Holdings GP	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA	4473207	25 Class A
LBREP III Europe Holdings, L.P	c/o Aird & Berlis LLP, 1800-181 Bay Street, Toronto, ON M5J 2T9, Canada	180360430	25 Class B, 25 Class C, 38 362 Class E, 25 Class F, 25 Class G, 1 333 Class H, 25 Class K, 25 class M, 25 class N, 956 class O, 19 004 Class P, 5 888 Class Q, 58 Class R, 25 Class S, 34 022 Class AA
River Holdings GP	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA	4478014	9 908 Class I
IMP Holdings GP	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA	4478021	11 451 Class L

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Pour extrait conforme

LBREP III Europe S.à. r.l., SICAR

Signature

Référence de publication: 2009038968/8224/45.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05319. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Metall Finanz Gesellschaft A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 91.876.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Pardevant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

PICCHIO VERDE S.A., ayant son siège social au Suite 13, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé, République des Seychelles, certificat d'incorporation numéro 054519, immatriculée en République des Seychelles, dûment représentée par FERENGE SERVICES Ltd, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social aux Iles Vierges Britanniques, IBC numéro 473240 agissant en sa qualité d'administrateur,

ici représentée par Madame Laurence Brunier-Mandard, employée privée, demeurant professionnellement à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après "l'Associé Unique"), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "METALL FINANZ GESELLSCHAFT A.G.", ayant son siège social à L- 1724 Luxembourg, 11A, Boulevard du Prince Henri, a été constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 336 du 28 mars 2003 (la "Société").

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de

liquidateur de la Société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r.l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467.

- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associé Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

- que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation Audiex SA, située au 57 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex SA, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Laurence Brunier, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC / 2008 / 52460. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009039738/202/63.

(090045308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.721.

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh of September.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- "EQUINITI (CAYMAN) LIMITED", a limited liability company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered at the Registrar of Companies under number 192054, here represented by Mrs. Linda KORPEL, maitre en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston on 26 September 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Equiniti Group (Luxembourg) S.à.r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 129.721, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 3 July 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

dated 27 August 2007, number 1808 (the "Mémorial C"), and whose bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 26 September 2007.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to create five (5) classes of shares having the rights set out below and to convert the eight thousand seven hundred and twenty (8,710) existing shares of the Company of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each into:

- one thousand seven hundred and forty-two (1,742) class A shares of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (hereinafter referred to as the "Class A Shares");
- one thousand seven hundred and forty-two (1,742) class B shares of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (hereinafter referred to as the "Class B Shares");
- one thousand seven hundred and forty-two (1,742) class C shares of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (hereinafter referred to as the "Class C Shares");
- one thousand seven hundred and forty-two (1,742) class D shares of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (hereinafter referred to as the "Class D Shares"); and
- one thousand seven hundred and forty-two (1,742) class E shares of a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (hereinafter referred to as the "Class E Shares").

*Second resolution*

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of eighty-two million seven hundred and thirteen thousand three hundred and fifty Sterling pounds (GBP 82,713,350.-), so as to raise it from its present amount of eight thousand seven hundred and ten Sterling pounds (GBP 8,710.-) up to eighty-two million seven hundred and twenty-two thousand and sixty Sterling pounds (GBP 82,722,060.-) by the issue of sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class A Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class B Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class C Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class D Shares and sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class E Shares, each having a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) (collectively referred as the "New Shares") and having the same rights and obligations as set out in the articles of incorporation as amended from time to time, paid up by a contribution in kind consisting in the contribution of all the (i) eighty-seven million six hundred and four thousand three hundred and eight-nine (87,604,389) preference shares and (ii) four million two hundred and ninety-nine thousand three hundred and thirty-three (4,299,333) ordinary shares, held by the sole shareholder of the Company, EQUINITI (CAYMAN) LIMITED ("CAYCO"), prenamed, and representing ninety-nine point fifty-four percent (99.54%) of the share capital of EQUINITI ENTERPRISES LIMITED, a limited liability incorporated under the laws of England and Wales, with its registered office at One South Place, London EC2M2WG, registered with the Registrar of Companies under number 6225912 (the "Equiniti Holdings Shares"), such a contribution in kind representing an aggregate amount of ninety-one million nine hundred and three thousand seven hundred and twenty-two Sterling pounds (GBP 91,903,722.-).

All the sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class A Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class B Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class C Shares, sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class D Shares and sixteen million five hundred and forty-two thousand six hundred and seventy (16,542,670) Class E Shares, are subscribed by CAYCO and paid up by the above described contribution in kind.

The total contribution of ninety-one million nine hundred and three thousand seven hundred and twenty-two Sterling pounds (GBP 91,903,722.-) for the New Shares will be allocated as follows: (i) eighty-two million seven hundred and thirteen thousand three hundred and fifty Sterling pounds (GBP 82,713,350.-) to the share capital. and (ii) nine million one hundred and ninety thousand three hundred and seventy-two Sterling pounds (GBP 9,190,372.-) to the share premium account.

The above contribution have been dealt with in a report issued by "Ernst & Young Tax advisory Services", having its registered address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, as independent auditor, (réviseur d'entreprise), on 27 September 2007, which concludes as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 16,542,670 class A shares, 16,542,670 class B shares, 16,542,670 class C shares, 16,542,670 class D shares and 16,542,670 class E shares of nominal value GBP 1 each, to be issued with total related share premium of GBP 9,190,372, hence total consideration amounting to GBP 91.903.722."

Evidence of the transfer of the Equiniti Holdings Shares has been given to the undersigned notary by a copy of a contribution agreement.

Said report and contribution agreement, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

#### *Third resolution*

The sole shareholder decides to amend article 6 of the Company's articles of incorporation to reflect the above resolutions, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital has a subscribed share capital of eighty-two million seven hundred and twenty-two thousand and sixty Sterling pounds (GBP 82,722,060.-), divided into sixteen thousand five hundred and forty-four thousand four hundred and twelve (16,544,412) class A shares (the "Class A Shares"), sixteen thousand five hundred and forty-four thousand four hundred and twelve (16,544,412) class B shares (the "Class B Shares"), sixteen thousand five hundred and forty-four thousand four hundred and twelve (16,544,412) class C shares (the "Class C Shares"), sixteen thousand five hundred and forty-four thousand four hundred and twelve (16,544,412) class D shares (the "Class D Shares") and sixteen thousand five hundred and forty-four thousand four hundred and twelve (16,544,412) class E shares (the "Class E Shares") with a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each. The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares are hereinafter collectively referred to as the "Shares"."

#### *Statement*

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of 99.54% of the shares of a company having its registered office in an European Union Member State, the Company requests in accordance with Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as amended, exemption from the capital duty.

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

"EQUINITI (CAYMAN) LIMITED", une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège au M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro 192054, ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 26 septembre 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Equiniti Group (Luxembourg) S.à.r.l.", une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.721, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 août 2007, numéro 1808 (le "Mémorial C") et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 septembre 2007.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de créer cinq (5) catégories de parts sociales ayant les mêmes droits que ceux décrits ci-dessous et de convertir les huit mille sept cent dix (8.710) parts sociales existantes de la Société d'une valeur d'une Livre sterling (GBP 1.-) chacune en:

- mille sept cent quarante-deux (1.742) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune (ci-après dénommées les "Parts Sociales de Catégorie A");

- mille sept cent quarante-deux (1.742) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune (ci-après dénommées les "Parts Sociales de Catégorie B");
- mille sept cent quarante-deux (1.742) parts sociales de catégorie C d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune (ci-après dénommées les "Parts Sociales de Catégorie C");
- mille sept cent quarante-deux (1.742) parts sociales de catégorie D d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune (ci-après dénommées les "Parts Sociales de Catégorie D"); et
- mille sept cent quarante-deux (1.742) parts sociales de catégorie E d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune (ci-après dénommées les "Parts Sociales de Catégorie E").

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-deux millions sept cent treize mille trois cent cinquante Livres sterling (GBP 82.713.350,-), afin de le porter de son montant actuel de huit mille sept cent dix Livres sterling (GBP 8.710,-) jusqu'à quatre-vingt-deux millions sept cent vingt-deux mille soixante Livres sterling (GBP 82.722.060,-) par l'émission de seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D et seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, ayant une valeur nominale d'une Livre sterling (GBP 1,-) chacune (désignées comme les "Nouvelles Parts Sociales") et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués par les statuts de la Société et amendés, payé par un apport en nature consistant en l'apport de (i) quatre-vingt-sept millions six cent quatre mille trois cent quatre-vingt-neuf (87.604.389) actions de préférence et (ii) quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-trois (4.299.333) actions ordinaires, détenues par l'associé unique de la Société, EQUINITI (CAYMAN) LIMITED ("CAYCO"), prénommée, et représentant quatre-vingt-dix-neuf virgule cinquante-quatre pourcent (99,54%) du capital social de EQUINITI ENTERPRISES LIMITED, une société à responsabilité limitée, régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au One South Place, Londres EC2M2WG immatriculée auprès du registre des sociétés sous le numéro 6225912 (les "Parts Sociales Equiniti Holdings"), un tel apport représentant un montant global de quatre-vingt-onze millions neuf cent trois mille sept cent vingt-deux Livres sterling (GBP 91.903.722,-).

Les seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D et les seize millions cinq cent quarante-deux mille six cent soixante-dix (16.542.670) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, sont toutes souscrites par CAYCO, prénommée, payées par l'apport en nature tel que décrit ci-dessus.

L'ensemble de l'apport d'un montant de quatre-vingt onze millions neuf cent trois mille sept cent vingt-deux Livres sterling (GBP 91.903.722,-) en échange de Nouvelles Parts Sociales sera alloué comme suit: (i) quatre-vingt deux millions sept cent treize mille trois cent cinquante Livres sterling (GBP 82.713.350,-) au capital de la Société et (ii) neuf millions cent quatre-vingt dix mille trois cent soixante douze Livres sterling (GBP 9.190.372,-) au compte de prime d'émission.

L'apport décrit ci-dessus a fait l'objet d'un rapport émis par "Ernst & Young Tax advisory Services", ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprise, le 27 septembre 2007, qui conclut ainsi qu'il suit que:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 16,542,670 class A shares, 16,542,670 class B shares, 16,542,670 class C shares, 16,542,670 class D shares and 16,542,670 class E shares of nominal value GBP 1 each, to be issued with total related share premium of GBP 9,190,372, hence total consideration amounting to GBP 91.903.722."

Une copie du contrat d'apport mettant en évidence le transfert des Parts Sociales Equiniti Holdings a été remis au notaire instrumentant.

Le rapport et le contrat d'apport signés ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

**Art. 6.** "La Société a un capital souscrit de quatre-vingt-deux millions sept cent vingt-deux mille soixante Livres sterling (GBP 82.722.060,-), représenté par seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent douze (16.544.412) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"), seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent douze (16.544.412) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"), seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent douze (16.544.412) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C"), seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent douze (16.544.412) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D") et seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent douze (16.544.412) parts sociales de

catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"), ayant une valeur nominale d'une Livre sterling (GBP 1,-) chacune. Les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D et les Parts Sociales de Catégorie E sont désignées ci-après comme étant les "Parts Sociales".

#### *Déclaration*

Compte tenu du fait que le présent acte documente l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport de 99,54% des parts sociales d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, l'exonération du droit d'apport.

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont estimés à sept mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 octobre 2007. Relation: EAC/2007/12211. Reçu douze Euros (12,- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 octobre 2007.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009039297/239/214.

(090044838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

#### **Horminvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R.C.S. Luxembourg B 89.080.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 13 février 2009*

La société PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., R.C.S.65477, est révoquée de son poste de Commissaire aux comptes.

Monsieur REGGIORI Robert, expert-comptable, né le 15.11.1966 à Metz (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau Commissaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

HORMINVEST S.A.

Alexis DE BERNARDI / Marie-Fiore RIES-BONANI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009038970/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05050. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090043969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

#### **Carbofer Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 103.205.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société en date du 3 décembre 2008 que:

M. Benoît BAUDUIN, demeurant au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a été révoqué de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008.

M. Patrick MOINET demeurant au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a été révoqué de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008.

M. Bruno BEERNAERTS demeurant au 45, rue du centre, B-6637 Fauvillers (Belgique), a été révoqué de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008.

M. Piero PICCOLO né le 13 juin 1968 à Carlentini (Italie), demeurant Via G. da Bissone 13, 6900 Lugano (Suisse), est nommé administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008 pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2013.

M. Sebastiano PICCOLO, né le 12 juin 1965 à Carlentini (Italie), demeurant à Via Sassa, 8, 6900 Lugano (Suisse), est nommé administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008 pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2013.

M. Darko BOZINOVSKI, né le 2 novembre 1965 à Zagreb (Croatie), demeurant Par 175, 6963 Cureggia (Suisse), est nommé administrateur de la Société avec effet au 3 décembre 2008 pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009038978/280/28.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10034. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

### **Kellerhoff SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 83.994.

### DISSOLUTION

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Pardevant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

#### A COMPARU:

HINDMAR INTERNATIONAL LIMITED, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au PO box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, certificat d'incorporation numéro 282253, ici représentée par Monsieur Giorgio Bianchi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Monaco le 15 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après "l'Associé Unique"), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "KELLERHOFF SA", ayant son siège social à L - 1930 Luxembourg, 8, Avenue de la Liberté a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem en date du 26 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 261 du 15 février 2002 (la "Société").

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à cent un mille trois cent soixante euro (EUR 101.360,-), représenté par dix mille cent trente-six (10.136) actions d'une valeur nominale de dix euro (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la Société;

- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre;

- que l'Associé Unique, agissant en qualité de liquidateur, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé;

- que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.



- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation MORWELL LIMITED, avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. Box 3175 Road Town, IBC numéro 350391, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à MORWELL LIMITED, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

- que l'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans au 19-21 Boulevard Prince Henri, L- 1724 Luxembourg, adresse de domiciliation de Société Européenne de Banque SA.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, cette personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Giorgio Bianchi, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC / 2008 / 52449. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009039737/202/61.

(090045314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

---

### **Point Out S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 66.617.

#### EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 5 mars 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andréa DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009038986/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03838. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**TPG Sonic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.328.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Inversiones Caudal II SARL, l'Associé unique de la Société, a changé son nom comme suit:

- TPG Sonic V A S.à r.l.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

TPG SONIC S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2009038988/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**BCG Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 95.258.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54757 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009039035/211/12.

(090044380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.721.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 octobre 2007.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009039065/239/12.

(090044829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Treveria Thirty-Seven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 129.770.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 février 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 27 février 2009

- nomination de Anita Lyse, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 27 février 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009039152/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

### **Hock Consult, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 145.277.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausendneun, den elften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine WEINANDY, mit dem Amtssitz zu Clerf,

ist erschienen:

Herr Dirk KÜPPER, Buchhalter und Steuerberater, geboren am 18. Oktober 1977 zu Malmedy (B), wohnhaft zu L - 9991 Weiswampach, Am Hock 4.

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte, die Satzung einer von ihm zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

#### **Titel I. - Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung

"HOCK CONSULT" S.à r.l. .

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Weiswampach.

Er kann durch einfachen Beschluss des oder der Gesellschafter in jede andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist die Steuerberatung sowie die Buchhaltung (Lohn- und Finanzbuchhaltung).

Sie kann im übrigen alle kaufmännischen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, welche mit dem Hauptzweck der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen, für die Verwirklichung des Hauptzweckes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

#### **Titel II. - Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (12.500.-€) und ist aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile von je EIN HUNDERT FÜNF UND ZWANZIG EURO (125.-€).

Die Geschäftsanteile werden integral gezeichnet und eingezahlt durch Herrn Dirk KÜPPER, der Komparsent, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

**Art. 8.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Geschäftsanteile zwischen ihnen frei übertragbar. Sie sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar.

Das Abtreten von Geschäftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter, sowie von Todes wegen an Nichtgesellschafter, ausgenommen den überlebenden Ehegatten oder die Nachkommen, bedarf der Genehmigung von Gesellschaftern, welche die drei Viertel des Gesellschaftskapitals darstellen müssen.

Die Übertragungen ist der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden ist. Im Todesfall falls die Zustimmung nicht erteilt wird, können die Anteile von den übrigen Gesellschaftern, von akzeptierten Dritten oder von der Gesellschaft selbst, gemäss Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erworben werden. Der Preis errechnet sich auf Grund des Durchschnitts der Bilanzen der letzten drei Jahre oder in Ermangelung von drei Geschäftsjahren, auf Grund zweier beziehungsweise einer Bilanz. Wenn keine Gewinnzuteilung erfolgte oder wenn die Parteien sich nicht einigen können, wird der Preis von den Gerichten festgesetzt.

### **Titel III. - Verwaltung und Vertretung**

**Art. 9.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, so wie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Generalversammlung nur rechts-wirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn das Gesetz oder gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Sie werden von dem alleinigen Gesellschafter beziehungsweise von den Gesellschaftern ernannt und abberufen, welcher ebenfalls die Dauer und die Befugnisse der Mandate des oder der Geschäftsführer bestimmen.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben der oder die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

**Art. 11.** Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

### **Titel IV. - Geschäftsjahr, Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung, Verteilung des Gewinns**

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 13.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz, nebst Gewinn- und Verlustrechnung, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äußern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- Fünf Prozent (5,00 %) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen;
- der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 14.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafter oder eines der Gesellschafter lösen die Gesellschaft nicht auf, sondern sie wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafter können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die in der letzten Bilanz aufgeführten Werte halten.

### **Titel V. - Auflösung und Liquidation**

**Art. 15.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere, von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der oder die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

### **Titel VI. - Allgemeine Bestimmungen**

**Art. 16.** Für alle Punkte, welche nicht in dieser Satzung festgelegt sind, gilt das Gesetz vom 18. September 1933 und das Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

*Schätzung der Gründungskosten*

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf EIN TAUSEND ZWEI HUNDERT EURO(1.200.-€)

*Erklärung*

Der Komparent erklärt, dass der unterfertigte Notar ihm davon Kenntnis gegeben hat dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

*Außerordentliche Generalversammlung*

Anschließend an die Gründung hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer wird Herr Dirk KÜPPER, der Komparent, ernannt. Derselbe kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.
- b) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L- 9991 Weiswampach, am Hock, 4.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen zu Clerf, in der Amtsstube des Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Küpper Dirk, Martine Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 12 mars 2009. Relation: CLE/2009/235. Reçu soixante quinze euros = 75.-€.

*Le Receveur* (gezeichnet): Rodenbour.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Clerf, den 16. März 2008.

Martine WEINANDY.

Référence de publication: 2009038965/238/122.

(090043826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

**Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.721.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 octobre 2007.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009039070/239/12.

(090044839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Lupus Alpha Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 79.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 mars 2009.

Jean-Joseph Wagner

*Notaire*

Référence de publication: 2009039075/239/12.

(090044849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Campus Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 127.737.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009039078/242/12.

(090044877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Compagnie Générale de Services S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 31.499.

—  
*Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration tenu par voie circulaire*

Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 09/03/2009.

Certifié sincère et conforme

Pour COMPAGNIE GENERALE DE SERVICES S.A.

SGG SA.

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009039238/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05672. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Dexia Insurance & Pensions Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 80.130.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 5 mars 2009*

L'Assemblée entérine la démission de Monsieur Roland Neuckermans de son mandat d'Administrateur en date du 24 décembre 2008 et prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

L'Assemblée nomme DELOITTE S.A., rue de Neudorf, 560, L-2220 Luxembourg, pour la révision légale des comptes de Dexia Insurance & Pensions Services au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour Dexia Insurance & Pensions Services

Patrick Schols / Geert Van den broeck

Chief Executive Officer / Chief Financial Officer

Référence de publication: 2009039081/1709/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

---

**Indian Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 44.263.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009039082/242/12.

(090044874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Defi3 Alpha Lux, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.348.

—  
EXTRAIT

Les gérants, dans leurs résolutions circulaires du 17 mars 2009, ont décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des gérants de catégorie B de la société, à savoir Madame Michelle DELFOSSÉ et Monsieur Laurent HEILIGER, est également modifiée avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Pour *DEFI 3 ALPHA LUX*

*Société à responsabilité limitée*

Signature

Référence de publication: 2009039225/833/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Goldrose Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9678 Nothum, 31, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.677.

—  
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendacht, den vierundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, mit Amtswohnsitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Herr Hendrik SCHRA, Geschäftsmann, wohnhaft in D-54455 Serrig, Saarsteinstrasse 10A (Deutschland).

Der Komparent, vertreten wie vorerwähnt, erklärt:

1) Dass die Gesellschaft GOLDRÖSE HOLDING S.A., mit Sitz in L-9678 Nothum, 31, Duerfstrooss, eingetragen im Handelsregister des Bezirksgerichtes Luxemburg unter Sektion B, Nummer 91.677, gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Alphonse LENTZ, vormals mit dem Amtssitz in Remich, am 8. Januar 1985, veröffentlicht im Memorial C Nummer 53 vom 21. Februar 1985.

2) Dass das Gesellschaftskapital der oben genannten Gesellschaft einen jetzigen Stand von fünfundfünfzigtausend Euro (EUR 55.000,-) hat, eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von je fünfundfünfzig EURO (EUR 55,-).

3) Dass Herr Hendrik SCHRA, vorbenannt, alleiniger Eigentümer aller Gesellschaftsaktien ist.

4) Dass Herr Hendrik SCHRA als einziger Aktionär ausdrücklich erklärt, die Gesellschaft auflösen zu wollen.

5) Dass der Komparent sofort die zweite und dritte ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschaft einberuft, gemäss Artikel 151 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und beide sofort hintereinander abhalten wird.

Dass, in seiner Eigenschaft als Liquidator, er genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft GOLDRÖSE HOLDING S.A. besitzt, und die Passiva übernommen hat.

Dass der Liquidationsbericht, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Der Komparent ernennt zur Prüfungskommissar Frau Johanna VAN RHEENEN, Geschäftsfrau, wohnhaft in D-54455 Serrig, Saarsteinstrasse 10A (Deutschland), mit Auftrag den Liquidationsbericht zu überprüfen.

Nach Kenntnisnahme durch den Komparenten des Berichtes des Prüfungskommissars, stimmt er den Schlussfolgerungen des Berichtes zu, und erteilt Frau Johanna VAN RHEENEN Entlast für die Ausübung ihres Mandates.

Der Bericht des Prüfungskommissars, verbleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

6) Dass er den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihres Amtes, erteilt;

7) Dass er in einer dritten ausserordentlichen Generalversammlung die Auflösung dieser Gesellschaft beschliesst, welche damit definitiv abgeschlossen ist, unter Vorbehalt der Übernahme aller eventuellen Verpflichtungen der Gesellschaft durch den Unterzeichneten;

Somit ist deren Liquidation mit Wirkung auf den heutigen Tage beendet.

Dass die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während einer Dauer von fünf Jahren in L-9678 Nothum, 31, Duerfstrooss, aufbewahrt bleiben werden.

Dass der Bevollmächtigte die Aktien der Gesellschaft auflösen darf.

Für alle erforderlichen Schritte, wird dem Eigner einer Ausfertigung gegenwärtiger Urkunde, Vollmacht erteilt.

Auf Grund dieser Erklärungen hat der Notar die Auflösung der Gesellschaft GOLDROSE HOLDING S.A., vorgeannt, festgestellt.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen zu Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Hendrik Schra, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 6 janvier 2009. LAC / 2009 / 333. Reçu 12 € (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 13. März 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009039739/202/51.

(090045293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Arminius KC S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 143.385.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009039085/5770/13.

(090044771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Treveria Thirty-Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 129.932.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 février 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 27 février 2009

- nomination de Anita Lyse, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 27 février 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009039154/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04643. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.